

M. Shields: Madame le Président, voilà une des réponses les plus claires que le ministre nous ait données jusqu'ici. Je préfère de beaucoup une réponse directe comme celle-ci à une réponse évasive comme toutes celles qu'il avait fournies auparavant.

Le ministre dit vouloir que l'Alberta fasse preuve de bonne volonté et d'esprit de compromis. Peut-il dire à la Chambre ce que cette bonne volonté doit sous-entendre et dans quel secteur il a fait savoir à l'Alberta qu'elle devrait accepter des compromis pour qu'une entente sur l'énergie soit signée?

M. Lalonde: Oui, madame le Président.

* * *

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

LE RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'INDUSTRIE CANADIENNE

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle concerne le rapport Secor publié récemment, rapport assez complet sur le réacteur nucléaire canadien Candu. Est-ce que le ministre a eu la possibilité d'étudier ce rapport? Il y est dit que l'industrie nucléaire canadienne est au bord d'une crise qui menace d'en avoir raison. Cela est peu élogieux pour les nombreuses années consacrées par le gouvernement libéral à la commercialisation d'une filière énergétique canadienne sur les marchés internationaux. Nous savons que le parti libéral procède à une mini-revue interne de l'industrie nucléaire. Je me demande si cette revue est terminée et si le ministre a tenu compte du rapport Secor.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, madame le Président. J'ajouterai que le député semble avoir oublié les neuf mois de pouvoir du parti conservateur, pendant lesquels les fantaisies de son secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous ont créé de très sérieuses difficultés pour la vente à certains pays.

M. Clark: C'est faux, et vous le savez.

M. Gurbin: Madame le Président, le ministre sait que je le tiens pour un brave type, cependant il ne cherchera certainement pas à excuser les 16 ans d'incompétence énergétique et financière des libéraux par les seuls neuf mois d'originalité que le pays ait connu en tout et pour tout en 16 ans.

Des voix: Bravo!

M. Gurbin: Le rapport Secor affirme que nous devrions avoir une part de 20 p. 100 du marché mondial du Candu et des autres réacteurs nucléaires. L'essentiel de ce rapport, c'est que le gouvernement libéral et l'EACL...

Mme le Président: A l'ordre. Les réponses ont été remarquablement brèves. Je prie les députés de poser des questions remarquablement brèves elles aussi.

M. Gurbin: On m'a provoqué, madame le Président.

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Gurbin: Ma très brève question supplémentaire s'adresse au même ministre. Le ministre comprend-il que l'essentiel du rapport Secor c'est que pour la réussite du système il faut un grand constructeur canadien comme entreprise pilote? Est-il disposé à prendre rapidement les mesures nécessaires à cette fin pour que nous ayons une filière canadienne capable de réussir sur les marchés mondiaux, afin que notre industrie nucléaire, nos programmes de recherche et de développement et, en fin de compte, notre contribution à la satisfaction des besoins énergétiques mondiaux ne disparaissent pas pendant que nous nous tournons les pouces?

M. Lalonde: Madame le Président, nous examinons la question. Je puis dire que nous avons déjà fait le nécessaire pour pousser l'intégration de nos efforts à l'étranger à un degré encore jamais atteint. En particulier, EACL, Hydro-Ontario et l'Association des industries canadiennes travaillent maintenant en très étroite collaboration. Ils organisent à l'étranger des présentations en commun. Ces démarches ont donné d'excellents résultats au cours des quelques colloques et manifestations qui ont été organisés par ces groupes dans divers pays que le Candu intéresse. Nous suivons la situation de très près. Nous étudions l'opportunité de mettre au point d'autres structures. Nous collaborons très étroitement avec l'industrie en ce moment.

* * *

LES RELATIONS DE TRAVAIL

LA GRÈVE DES AGENTS DE BORD DE NORDAIR

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail. Son bureau a été avisé de mon intention de la poser. Étant donné que, d'une part, les agents de bord de la société Nordair sont sans contrat de travail depuis six mois et qu'ils sont en grève depuis plus d'une semaine maintenant et que, d'autre part, Nordair appartient à Air Canada et que ces agents de bord demandent l'équivalent de la parité salariale avec ceux d'Air Canada, le ministre pourrait-il nous dire s'il est vrai qu'il a autorisé les commis aux écritures et les commis à la vente des billets de Nordair à suivre des cours intensifs de trois jours pour pouvoir remplir les fonctions d'agents de bord afin de permettre à la société de maintenir ses vols réguliers pendant la grève qui est en cours?

● (1500)

L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail): Madame le Président, il est vrai que l'arrêt de travail chez Nordair dure depuis un certain temps. Le bureau de Montréal a communiqué avec les parties. Elles savent qu'un service...

M. Nielsen: Vous vous en tirez très bien Gerry. Vous lisez très bien.